## Recherches sociographiques

## Réplique

### Serge Gagnon

 $\mathbb{R}_{\mathbb{S}}$ 

Volume 41, numéro 2, 2000

Minorités

URI : https://id.erudit.org/iderudit/057385ar DOI : https://doi.org/10.7202/057385ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

**ISSN** 

0034-1282 (imprimé) 1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

#### Citer ce document

Gagnon, S. (2000). Réplique. Recherches sociographiques, 41(2), 403–408. https://doi.org/10.7202/057385ar

Tous droits réservés  ${\hbox{$\mathbb Q$}}\>$  Recherches sociographiques, Université Laval, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

# **POLÉMIQUES**

# RÉPLIQUE : NICOLE GAGNON AURAIT-ELLE « PERDU LES PÉDALES », ELLE AUSSI ?

Sur un ton qui rappelle d'autres semonces, Nicole Gagnon s'en prend à mon livre intitulé *Le passé composé* (c.r. dans *Recherches sociographiques*, janvier-avril 2000, p. 104-105). J'aurais « perdu les pédales » à propos du *Making History in Twentieth-Century Quebec* (en traduction française : *Faire de l'histoire au Québec*, Septentrion) de Ronald RUDIN. Pourquoi serais-je devenu « furax » ? Parce que Rudin aurait dit beaucoup de mal de mes propos historiographiques.

La critique n'aime pas mon livre pour d'autres raisons; comme celui-ci reproduit en version française deux chapitres du *Quebec and Its Historians. The Twentieth Century* (Harvest House, 1985) sur l'œuvre de Fernand Ouellet, elle aurait préféré y trouver aussi la traduction du chapitre 3 : « The historiography of New France, 1960-1974 : Jean Hamelin to Louise Dechêne » au lieu d'une dernière partie sur Rudin. Les délais convenus avec mon éditeur ne me permettaient pas de préparer une traduction convenable de ce troisième chapitre, car celui-ci avait été rédigé en anglais, contrairement aux deux autres sur Ouellet. La décision de faire mon deuil de cette « bonne étude » (N. Gagnon) me fut d'autant plus pénible que j'y analysais moins l'histoire comme idéologie que comme connaissance scientifique : Économie et société en Nouvelle-France (1960) de Jean Hamelin et le chef-d'œuvre de Louise Dechêne : Habitants et marchands de Montréal au XVII siècle (1974) y figuraient à titre d'œuvres « pionnières et d'ouvrages » de maturité en histoire sociale. J'ai remplacé les absents par deux chapitres inédits.

« Trente ans d'historiographie québécoise », paru dans Réginald HAMEL (dir.), Panorama de la littérature québécoise contemporaine (Montréal, Guérin, 1997) a été reproduit pour rendre compte de la production en histoire sociale depuis quelques décennies. Nicole Gagnon y reconnaît une « honnête œuvre de circonstance » reposant « en bonne part sur une documentation de seconde main : les comptes rendus d'ouvrages ». Ce survol écrit sur commande et destiné à un lectorat essentiellement composé de littéraires, a été rédigé en présumant le lecteur plus

familier avec la critique littéraire qu'avec la discipline historique; tout en réduisant au minimum le recours au vocabulaire technique, j'ai rappelé les deux grandes révolutions méthodologiques de l'histoire science: 1) l'histoire critique, centrée sur le récit des événements marquants, surtout politiques, et le destin des grands, appréhendé par la biographie; 2) l'histoire sociale, vulgairement appelée nouvelle histoire, dont la genèse française se confond avec la fondation des Annales de Marc Bloch et Lucien Febvre. Délaissant le récit centré sur la durée chronique ou événementielle, celle qui, dans nos sociétés, fait la manchette de la presse à grand tirage, l'histoire sociale privilégie l'étude des masses, des changements structuraux et des fluctuations conjoncturelles.

L'utilisation des jugements portés sur la valeur de la connaissance au sein d'une vénérable institution savante, le compte rendu, m'est apparue indiquée pour plusieurs raisons, la principale étant que la production historique est trop abondante et trop diversifiée pour qu'un individu puisse en rendre compte.

Le passé composé rappelle comment, vers 1980, j'ai à peu près cessé de m'intéresser à l'histoire comme idéologie pour désormais réfléchir à la production historique en tant que connaissance, et servir moi-même davantage cette science, plutôt que de me confiner au confort du commentateur. L'histoire sociale aussi appelée sérielle, en raison de l'usage privilégié du document-série (actes notariés, registres de baptême, mariages, sépultures, etc.) était alors en voie de se généraliser comme forme savante d'écriture historique. J'ai suivi la tendance, en publiant, en 1983, avec une collaboratrice, un article sur l'origine géographique et sociale du clergé entre 1775 (année d'ordination) et 1840. Cette étude a montré que, contrairement à ce qu'on répétait sans preuve, le clergé n'était pas d'origine rurale depuis les débuts de la Nouvelle-France. L'histoire sociale débouchant naturellement sur les comparaisons entre les populations aux caractéristiques semblables, il est apparu qu'à l'exemple de la France d'Ancien régime, le clergé d'ici s'était essentiellement recruté dans les couches moyennes et supérieures de la population urbaine. Le prêtre d'humble origine campagnarde était un produit du XIX\* siècle.

En ce tournant des années quatre-vingt, émerge le tandem formé de la sociologue Nicole Gagnon et de l'historien Jean Hamelin. Dans L'homme historien. Introduction à la méthodologie de l'histoire, publié chez Édisem, à Saint-Hyacinthe, en 1979, les deux universitaires soutenaient que l'histoire critique n'avait pas dit son dernier mot. Le Gagnon-Hamelin fut considéré « surprenant » et « déconcertant » par Hubert WATELET (Histoire sociale, nov. 1982, p. 495-502); les auteurs, écrivait-il, « affectionnent opposer l'art ou le récit de l'historien, qui peint ou raconte l'univers du singulier [...] du contingent » et la science du sociologue et de l'économiste, affairés à l'examen des déterminations sociales ou collectives. Selon cette perspective, « l'histoire sérielle et, plus largement, l'histoire quantitative des deux ou trois dernières décennies est récusée globalement ». Bref, il était peu question « du collectif, et fort peu d'histoire sociale » dans ce condensé méthodologique. La

publication a d'autant plus étonné que Hamelin avait été initié aux méthodes de l'histoire nouvelle et les avait appliquées dans deux ouvrages, Économie et société en Nouvelle-France, et Histoire économique du Québec 1851-1896 (1971) en collaboration avec Yves Roby. Il faut écarter l'hypothèse suivant laquelle l'historien aurait craqué face à une sociologie sûre d'elle-même, et parfois portée à subordonner les disciplines voisines. On peut conjecturer que Hamelin s'était convaincu de la valeur de l'histoire événementielle et biographique, parce qu'il était (depuis 1973) directeur adjoint du Dictionnaire biographique du Canada. Pragmatique, il devait recruter de nombreux collaborateurs.

Les historiens ralliés à l'histoire sociale ont assez froidement accueilli l'opuscule méthodologique de 1979. Plusieurs reçurent aussi avec circonspection l'Histoire du catholicisme québécois [...] 1898-1940, œuvre des mêmes auteurs parue cinq ans plus tard (Boréal Express, 1984). Dans une note critique, Louis ROUSSEAU écrivit : « Il semble possible de faire une histoire du catholicisme sans examiner à fond ce qui en fait une religion. » (Revue d'histoire de l'Amérique française, été 1985, p. 89).

Piquée au vif par les commentaires d'un journaliste et le compte rendu de Louis Rousseau, Nicole Gagnon mobilisa le comité de rédaction de Recherches sociographiques, dont elle était alors présidente, et obtint la création d'une « nouvelle formule de recension à voix multiples », destinée à « certains ouvrages d'importance majeure » (Recherches sociographiques, vol. XXVII, nº 1, 1986, note p. 101). Les lecteurs eurent droit à une trentaine de pages inaugurées par un compte rendu élogieux de Ruby HEAP dont la thèse de doctorat, soutenue en 1986, constitue un classique d'histoire institutionnelle: « Apprentie-historienne, constituais-je une plume suffisamment autorisée pour discuter de cet ouvrage important, depuis longtemps espéré et attendu ? » Après une brève mais louangeuse critique de Pierre SAVARD, prestigieux représentant de l'histoire critique, déplorant toutefois le poids considérable du politique et la place suréminente de l'institution par rapport au « vécu religieux », Fernand DUMONT exprimait des réticences corroborant celles d'un autre sociologue, Jean-Charles FALARDEAU; aux dires de Nicole Gagnon (p. 128), les réserves de ce dernier s'apparentaient à celles de Rousseau. Pour sa part, Dumont est notamment surpris qu'on n'ait pas mis à contribution les Gérin. Miner et Hughes; or les monographies sociographiques de ces derniers cadraient mal avec les conceptions de l'histoire proposées dans L'homme historien. Gagnon et Hamelin n'y avaient-ils pas qualifié les Annales de « résolument sociologiques » ? On ne saurait dès lors s'étonner que l'historiographie socioreligieuse française ne les ait guère inspirés. La réplique de Gagnon rappelle justement qu' « [...] il s'agit d'un livre d'histoire, au sens où nous en avons parlé dans un petit ouvrage antérieur [...] et non de sociologie [...] À rebours de l'épistémologie dominante en historiographie, nous avons cherché à construire un récit qui réhabilite le temps de l'action contre le privilège des structures de longue durée » (p. 128). Tout en confiant ma

déception à Jean Hamelin, j'ai eu du mal à préparer un c.r., favorable, expédié avant d'avoir lu Rousseau et les trente pages de réactions évoquées ci-dessus (*Histoire sociale*, mai 1986, p. 239-243).

Le passé composé est un plaidoyer pour l'histoire sociale. Tout en reconnaissant les mérites de sa devancière à qui nous devons un dictionnaire de biographies de haute qualité dans lequel j'ai personnellement beaucoup puisé, j'ai pris parti pour le sériel, qualitatif ou quantitatif, auquel il faut bien attribuer une part déterminante de l'avancement des connaissances au cours des dernières décennies. En voici un exemple frappant pour les sociologues : la reconstitution des familles à l'aide des registres paroissiaux a fourni la preuve que la faible mobilité géographique des populations anciennes était une vue de l'esprit, entretenue par la sociologie des sociétés traditionnelles.

Le passé composé a mis en valeur les réalisations en histoire socioreligieuse, opposant celle-ci à l'histoire institutionnelle du catholicisme de Gagnon et Hamelin; à la lumière de ces réalisations, et contrairement au c.r. louangeur publié il y a quinze ans, j'ai écrit : « Il est assez peu question de la croyance, de la ferveur religieuse dans ce livre [...] Le catholicisme y est réduit au rang d'une idéologie. Au dire des auteurs, les jeunes auraient choisi la prêtrise sous l'effet d'une " structure d'inconscient de type incestueux ", symbolisant la fidélité à leur mère, la seule femme de leur vie. » Peut-être aurais-je dû écrire « des » et non « les jeunes » pour rendre compte de cette « hypothèse aventureuse », selon le mot de Fernand DUMONT (Recherches sociographiques, n° cité, p. 124) » ?

Nicole Gagnon a sans doute été froissée par mon jugement, tout comme elle a été auparavant vexée par une méchanceté typiquement rudinienne : l'Histoire du catholicisme a plu à RUDIN, fervent amateur de synthèses, et peut-être heureux d'y trouver la revalidation de la vieille idée suivant laquelle le Québec aurait été une Priest-Ridden-Province. Mais il a laissé entendre que Hamelin avait été le maître d'œuvre du livre, « though Nicole Gagnon was listed as coauthor ». Réplique de l'auteure offensée : « Merci ! Ça adonne que j'aurais refusé avec la dernière énergie de me laisser " lister " si je n'avais pas coécrit le livre ». La gifle a si bien touché la cible qu'elle a suscité une révélation assez grosse à propos des collaborations entre Jean HAMELIN et Fernand OUELLET: « En lisant attentivement l'" avant-propos " de l'Histoire économique et sociale... de Ouellet, il [Rudin] aurait pu apprendre » que Hamelin « a tellement été mêlé de près à la préparation de cette étude que nous ne saurions exagérer l'ampleur de son aide » [citation de l'avant-propos]. Et N. Gagnon d'enchaîner : « En clair : le travail a été fait à deux. (L'ouvrage a été signé par un seul pour le rendre présentable comme thèse de doctorat, Ouellet en ayant assumé la responsabilité finale.) » [compte rendu de Rudin par N. Gagnon dans Recherches sociographiques, janv.-av. 1999, p. 146]. Non, madame, il était impossible de deviner que le livre de Ouellet aurait été écrit en collaboration à la seule lecture de l'avantpropos. Vous avez divulgué cette « information » sous le coup de l'émotion provoquée par une de ces accusations injustes et gratuites dont fourmille le livre de Rudin. En voici un exemple typique: Claude GALARNEAU est présenté comme un universitaire à mentalité coloniale pour avoir invité le grand spécialiste de l'histoire des prix, Ernest LABROUSSE, à un colloque tenu à Québec au cours des années soixante...

Les petites méchancetés de Rudin ne sont pourtant pas les seules faiblesses m'ayant fait conclure que le livre était médiocre, ce que conteste N. Gagnon. Or mon jugement sévère rejoint celui de l'historien des sciences Yves GINGRAS (Bulletin d'histoire politique, hiv.-print. 2000, p. 318-330) et celui du « general editor » du Dictionnaire biographique du Canada, Ramsay COOK (Histoire sociale-Social History, mai 1999, p. 120-123). Gingras a fourni de nombreux exemples de manipulations, ce que corrobore Nicole Gagnon: Rudin « pratique allègrement la citation tronquée et il convient de se méfier de ce qu'il fait dire à autrui »; elle ajoute aussitôt: « S. Gagnon n'a cependant rien à lui envier là-dessus! » C'est la première fois que je lis une pareille accusation qui sème le doute sur mon intégrité. Et c'est, je l'avoue, la raison qui m'a déterminé à vous donner la réplique. Là où Rudin m'a démontré que je me trompais, je me suis incliné devant la preuve, parce que la vérité est au-dessus des personnes. Par contre, j'ai réfuté, à l'exemple de Nicole Gagnon, les faussetés ou inexactitudes imputées à mes travaux.

Parmi les faiblesses du Making History, le compte rendu de Ramsay COOK rappelle que douter du progrès des connaissances au point où le fait Rudin est absurde: « When a student asks Rudin for readings on, say, New France, does he reply, "read whatever you find, all accounts are equal"? Of course not. » Cook, s'étonne que, s'agissant de scientificité, je situe Ouellet au-dessus de Rudin. Or Le passé composé démontre que ce dernier ignore des éléments fondamentaux de la méthodologie en histoire sociale. Ouellet a pris certaines libertés avec celle-ci ; mais il connaissait les procédés de l'histoire sérielle. Rudin passe sous silence l'examen des séries statistiques ouellettiennes, noyau dur de ma critique; j'ai notamment prouvé que les chiffres avancés pour évaluer l'ampleur des pressions démographiques bas-canadiennes étaient erronés. Je l'ai fait sur le ton des comptes rendus signés autrefois par Ouellet dans Histoire sociale, revue sur laquelle l'historien avait la haute main. Les recensions au vitriol de N. Gagnon sont pétries de la même pâte. Mon livre a ignoré les jugements de l'un et de l'autre parce que l'un et l'autre ont profité d'une position de pouvoir au sein des médias scientifiques pour prononcer jugements sans nuance et condamnations sans appel.

Ronald Rudin, souligne N. Gagnon, m'a fait jouer un rôle mineur parmi les historiens nés durant l'entre-deux-guerres; je l'accepte de bonne grâce. Je n'accepte pas le rôle minable auquel elle me confine. Ayant publié dix ouvrages *en solo* depuis 1978, j'ai été quelques dizaines de fois l'objet de comptes rendus parus dans des revues canadiennes ou étrangères. Deux me sont apparus injustes: celui que Ouellet a fait subir à mon premier livre et celui que N. Gagnon me lance des

hauteurs de Sainte-Foy. Quelques-uns ont été sévères, mais la grande majorité ont été favorables. Et j'ai reçu la critique de mes livres d'histoire religieuse comme un encouragement à poursuivre dans ce champ de recherche; le jugement des pairs, quand ceux-ci s'expriment dans le respect des personnes et la volonté de faire avancer les connaissances, est une instance incontournable au sein de l'institution savante.

Serge GAGNON

Chercheur associé, Centre interuniversitaire d'études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières.